

Synergies

1
CARTONS
CARDBOARD



 **Cartons vides et mis à plat**

VALORISATION
Recyclage

 **INTERDIT**
Plastiques, bois, polystyrène, papiers...

2
MÉTAUX
SCRAP METAL



Tous métaux :
fer, fonte, acier,
aluminium
...

VALORISATION
Métaux

 **INTERDIT**
Équipements électriques,
bouteilles de gaz, outillages vités

3
AUTRES
OTHER WASTE



Exclusivement
des valorisables,
matériaux moulés,
balais, plâtre...

 **INTERDIT**
Équipements électriques,
bouteilles de gaz, outillages vités

4
BOIS TRAVÉ



Exclusivement
des valorisables,
matériaux moulés,
balais, plâtre...

 **INTERDIT**
Équipements électriques,
bouteilles de gaz, outillages vités

5
PLASTIQUES



Exclusivement
des valorisables,
matériaux moulés,
balais, plâtre...

 **INTERDIT**
Équipements électriques,
bouteilles de gaz, outillages vités

6
VERRES



Exclusivement
des valorisables,
matériaux moulés,
balais, plâtre...

 **INTERDIT**
Équipements électriques,
bouteilles de gaz, outillages vités

n° 27 - Juillet 2021

Journal d'information du Syded du Lot

DÉCHÈTERIE

ESPACE DE TRI



Édito

STOP À L'ENFOUISSEMENT

Les Lotois ont déjà accompli de beaux efforts pour réduire leurs déchets depuis plus de 20 ans. Le Syded a toujours été à leurs côtés pour apporter des solutions concrètes : faciliter le compostage et le geste de tri, favoriser le réemploi ou encore élargir les catégories de déchets accueillis en déchèterie.

Malgré tout, nous devons accentuer nos efforts avec l'objectif de tendre vers le zéro déchet. Le précédent SYnergies a mis l'accent sur la nécessité de réduire le poids du sac noir. Il est tout aussi important de diminuer les déchets non valorisables apportés en déchèterie. C'est une nécessité pour notre environnement et nos finances.

Aujourd'hui, avec 29 déchèteries sur le territoire du Syded, nous avons un maillage fort qui participe à limiter considérablement les dépôts sauvages. Il permet à chaque Lotois un accès simple à ce service public. Nous souhaitons aller plus loin dans la valorisation de nos déchets en déchèterie. Cela passera tout d'abord par un meilleur tri, grâce à la participation active de chaque usager et de nos agents. Ensuite, nous poursuivrons le développement de nouvelles filières de recyclage dont certaines seront expérimentées dès 2022.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement des Lotois et des agents du Syded pour tendre vers le zéro déchet.

Ensemble, trions, valorisons.

Stéphane Magot
Président du Syded



“Déchetterie” ou “déchèterie” ?

Certains d'entre vous nous ont signalé une faute... qui n'en était pas une. S'il nous faut écrire “déchèterie” au lieu de “déchetterie”, et dire “la” plutôt que “le” Covid, c'est à l'Académie française que nous le devons.

Le mot “déchetterie” est à l'origine un nom déposé (comme *mobylette* ou *post-it*, par exemple). Lors de la création des premières déchèteries dans le Lot, cette orthographe était l'usage le plus courant. Mais, plus tard, à l'instar des mots tels que *bonneterie* et *marqueterie*, l'Académie française a marqué sa préférence pour la forme *déchèterie*, plus simple et plus en accord avec la langue de son point de vue.

Le renouvellement de l'ensemble de la signalétique a été l'occasion pour le Syded de se conformer avec cette préconisation. L'orthographe “déchetterie” demeure cependant tolérée.



“Que faire des bouteilles de gaz ?”

Les **bouteilles** de gaz (13 kg, 6 kg ou 3,5 kg) sont toujours la propriété de la marque et sont consignées.

Les revendeurs sont obligés de les reprendre. C'est pourquoi vous pouvez les rapporter sur les points de vente qui se doivent de les récupérer, même si vous n'avez plus la facture d'achat.



Pour les **cartouches** de gaz type camping, elles sont reprises en magasin à l'achat d'une neuve. Complètement vides, elles peuvent aussi être apportées en déchèterie.

Ne les jetez surtout pas dans le bac des emballages recyclables !

Elles peuvent provoquer des explosions et des incendies dans les usines de tri.

“Pourquoi ne peut-on pas récupérer des objets en déchèterie” ?

C'est pour éviter les risques d'accidents qu'il est formellement interdit de récupérer des déchets : chutes, blessures avec un objet cassé... De plus, à partir du moment où un déchet est apporté à la déchèterie, le Syded en devient responsable. Ainsi, la “bonne action” peut vite tourner au drame si un usager récupère un objet électronique défectueux (risques d'incendie ou d'électrocution).

Le Syded organise la récupération en partenariat avec des organismes de l'économie sociale et solidaire grâce à l'aménagement d'espaces réemploi sur certaines déchèteries. Plusieurs dizaines de tonnes d'objets sont ainsi vérifiées, réparées et revendues dans les boutiques solidaires locales. Les apports directs auprès de ces structures sont également possibles et représentent une bonne alternative pour offrir une seconde vie aux objets.

Édition : Syded du Lot, Les Matalines 46 150 Catus
Tél. 05 65 21 54 30 – Mail : accueil@syded-lot.fr
Directrice de la publication : Muriel Descamp
Rédaction : Jean-Loup Oudin, Cyril Mailhes
Conception : service Communication
Impression : Imprimerie des Capitouls
Tirage : 94 000 exemplaires
Distribution : la Poste | **RCS** : 453 372 997 RCS CAHORS
Dépôt légal et parution : juillet. 2021 | **ISSN** : 1961-7763
Journal semestriel gratuit, ne peut être vendu.

Crédits photos (toute reproduction interdite sans l'autorisation des auteurs) : Syded du Lot, Citeo, Epictura, pexels.com, pixabay.com et mentions apposées sur certains visuels.

Sources de données : Syded du Lot, Ademe, Citeo

Lot : en cohérence avec leur bassin de vie, des collectivités hors du département adhérent au Syded. Aussi, pour ne pas alourdir le rédactionnel, le terme “Lot” employé ici sous-entend un territoire plus étendu desservi par le Syded.

DÉCHÈTERIE

OBJECTIF "ZÉRO DÉCHET" EN ENFOUISSEMENT



La moitié des déchets que nous produisons sont apportés en déchèterie, et pas des moindres ! Objets volumineux, produits dangereux pour l'environnement... Si 80 % de ces déchets peuvent ainsi être valorisés, une partie finit dans une installation de stockage de déchets. C'est la voie la moins écoresponsable et de ce fait celle qui nous coûte le plus cher. L'objectif "zéro déchet" doit donc se poursuivre à la déchèterie.

Contre l'enfouissement des déchets...

À partir des années 70, l'accélération de la consommation fait gonfler les décharges à vue d'œil et les déchets s'amoncellent illégalement dans les combes et les sous-bois. Les déchèteries ont vu le jour dans les années 90 pour endiguer le fléau des dépôts sauvages.

Ces plateformes de tri ont amorcé le détournement des déchets volumineux de l'enfouissement en développant, au fil des ans, de nombreuses filières de valorisation. Ainsi, grâce à vos apports, 50 000 tonnes de déchets par an sont détournées de la décharge pour être dépolluées et valorisées.

... La fin des "encombrants"

La seule ombre au tableau concerne la benne dite des "Encombrants" ou du "Tout-venant". Réservée aux déchets sans filière de traitement, elle était aussi, pour certains, l'option facile pour jeter sans trier.

Cette benne doit être l'ultime recours. C'est pourquoi le Syded a décidé de la remettre à sa place, en fin de liste, en la rebaptisant "Autres". Ainsi, ce "déclassement" propre au territoire marque sa volonté d'en faire le dernier exutoire afin de favoriser le tri.

Ces déchets "autres", sans autre choix que l'enfouissement, nous coûtent très cher. Au prix conséquent du transport et du stockage s'ajoute la lourde Taxe Générale sur les Activités Polluantes qui augmente de façon fulgurante (voir SYnergies n° 26).

Ces déchets non valorisés ont coûté 2 millions d'euros aux Lotois l'an dernier.

Cette facture risque d'atteindre les 2,8 millions d'euros en 2025 si nous n'agissons pas.

Le Syded continue de chercher des solutions pour valoriser davantage mais chacun, individuellement, a un rôle à jouer. Le slogan "Jetons moins, trions mieux" reste plus que jamais d'actualité en déchèterie.

Jetons moins en consommant différemment. Évitions de produire des déchets grâce à la réparation, au don, à la location ou encore à l'achat responsable.

Jetons mieux en respectant les consignes de tri en déchèterie pour améliorer la valorisation et lutter contre l'enfouissement.

Dans ce dossier, découvrez les 3 étapes clés pour un passage en déchèterie écoresponsable.

1 HABITANT EN 1 ANNÉE :

353 KG À LA MAISON



40 %
DE DÉCHETS RECYCLÉS
166 kg par habitant



60 %
DE NON RECYCLÉS
217 kg par habitant



348 KG EN DÉCHÈTERIE



80 %
DE DÉPOLLUTION ET
VALORISATION

20 %
DE DÉCHETS "AUTRES" ENFOUIS
70 kg par habitant

1 Je m'organise...

J'évite de venir en déchèterie !

En effet, en allant faire les courses, je ramène en magasin les piles, les ampoules et les néons, les cartouches d'encre, les petits appareils électriques... Lorsque je remplace mon canapé ou mon écran par un neuf, le magasin doit reprendre l'ancien.

J'évite les déplacements inutiles.

Je vérifie la liste des déchets interdits en déchèterie. En cas de doute, j'appelle le Syded.

J'anticipe l'horaire de fermeture.

Je prévois d'être sorti de la déchèterie avant l'horaire limite.

J'organise le chargement

de mon véhicule pour gagner du temps et libérer le quai rapidement. Je regroupe mes déchets en fonction des catégories répertoriées en déchèterie.

Je sécurise le chargement de la remorque

à l'aide d'une bâche, d'un filet, en attachant les objets pour éviter les envols sur la voie publique et les risques d'accident. Dans le cas contraire, la gendarmerie peut me verbaliser sur le trajet.

J'identifie les produits nocifs,

de préférence dans leur emballage d'origine, où à l'aide d'étiquette. Je veille à ce qu'ils soient dans des contenants fermés et étanches.

2 Je me signale...

Je sollicite l'agent d'accueil en cas de besoin. Il assure le bon fonctionnement de la déchèterie. Il me conseille sur le dépôt des produits et répond à mes questions. Il veille au respect des règles strictes qui permettent d'assurer la sécurité de tous, la propreté du site et la préservation de l'environnement. En cas de doute, **je ne dépose pas de déchets dans les conteneurs sans son avis.**



DANGEREUX

DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES



Peintures, solvants, diluants, aérosols, pesticides et autres produits chimiques...

Ces déchets sont séparés pour être dépollués, recyclés ou valorisés en énergie.

RÉEMPLOI



Le Syded installe un conteneur destiné à récupérer les objets en bon état dès lors qu'un partenariat est possible. Une association doit être en capacité de gérer la récupération et la remise en état. Les déchèteries équipées sont celles de Capdenac-Gare, Cahors, Gourdon, Puy-l'Évêque et Vayrac.

10
3,5t

RÉEMPLOI

4

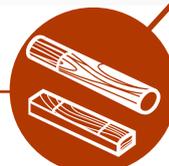
SOLUTIONS DE DÉPOLLUTION



Cagettes et palettes en bois non traité...

Elles sont transformées en plaquettes de bois pour alimenter les chaufferies du Syded qui chauffent plus de 1350 bâtiments (logements sociaux, écoles, hôpitaux...)

PALETTES



Bois vernis/peint, portes, volets, parquet...

Ils sont recyclés en bois agglomérés ou valorisés en énergie.

BOIS TRAITÉ



Meubles, matelas, literie, rangements, mobilier de jardin...

Ils sont recyclés en nouvelles matières premières pour fabriquer des meubles.

MOBILIER

3 ÉTAPES CLÉS

3 Je dépose chaque déchet à sa place !

La déchèterie est un lieu unique qui centralise quarante solutions de traitement des déchets. Ainsi, pour chaque objet ou produit trié correspond une filière de traitement spécifique. Cette diversité permet de prévenir les risques de pollution et d'apporter une valorisation optimale. Il faut donc être attentif à la signalétique afin de garantir la meilleure issue pour chaque déchet.

APPAREILS ÉLECTRIQUES



Congélateur, four, lave-linge, écran, ordinateur, souris, imprimante, téléphone...

Ils sont démantelés pour dépolluer, pour récupérer des pièces détachées et recycler les matériaux comme les métaux rares des composants électroniques.

GRAVATS



Cailloux, béton, briques, tuiles, faïence...

Les gravats sont valorisés en remblai et en fond de tranchée de canalisations après broyage.

Ils sont aussi valorisés :

- Batteries, piles, cartouches d'encre, radiographies, huiles et filtres moteurs
- Huiles et graisses alimentaires
- Déchets d'activités de soins à risques infectieux des particuliers en autotraitement apportés en boîte sécurisée spéciale DASRI.
- Pneus VL sans jante des particuliers
- Textiles propres
- Emballages en verre

O

TRITATION & DE VALORISATION



Cartons vides et mis à plat

Ils sont recyclés en nouveaux cartons.

CARTONS



Objets composés principalement de métal (fer, fonte, acier, aluminium...)

Les métaux peuvent être recyclés à l'infini en fonderie pour réaliser tous types de pièces et objets métalliques.

MÉTAUX



Tailles, tontes, branches...

Le bois extrait est broyé en plaquettes pour alimenter les réseaux de chaleur du Syded. Le reste est transformé en compost mis à disposition dans les déchèteries.

VÉGÉTAUX



INTERDITS

La configuration d'une déchèterie destinée aux particuliers ne permet pas d'accepter tous les déchets.

Certains sont trop volumineux ou trop dangereux, d'autres disposent de filières de traitement qui ne transitent pas par la déchèterie. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive. En cas de doute ou pour connaître les solutions de traitement pour ces déchets, consultez le site du Syded, rubrique "Ma déchèterie":

SONT INTERDITS EN DÉCHÈTERIE :

Les ordures ménagères du sac noir, les emballages et papiers de la collecte sélective

Les pneus agricoles, de poids lourds...

Les bouteilles de gaz (à apporter dans un point de vente)

Les extincteurs (à retourner au point de vente)

Les produits explosifs (Appelez sans délai le 17)

L'amiante (Sauf à la déchèterie de Catus, sous conditions)

Ainsi que les produits radioactifs, les cendres, la suie, les résidus de bac à graisse, les cadavres d'animaux...

syded-lot.fr | 05 65 21 61 62

AUTRES



ENFOUISSEMENT !



C'est la voie du dernier recours, quand aucune autre solution n'est possible. Ces déchets volumineux et non polluants ne bénéficient pas encore de filière de valorisation.

AGENT D'ACCUEIL EN DÉCHÈTERIE

> LES COULISSES D'UN MÉTIER EN ÉVOLUTION PERMANENTE

Chaque année, des milliers de tonnes de déchets très variés transitent par les 29 déchèteries du Syded. Elles sont toutes certifiées selon les normes ISO « Qualité – Sécurité – Environnement » et répondent à des exigences strictes. Aussi, le tri réalisé par les usagers est approfondi par l'intervention des agents d'accueil. Ils jouent un rôle clé dans la protection de l'environnement. Au fil du développement des déchèteries et des éco-organismes, leur métier devient plus technique et nécessite des compétences plus étoffées.



Emmanuel Müller sur la déchèterie de Livernon

“Au début, il n’y avait que quelques bennes”

Les 29 sites sont tenus par les agents d'accueil du Syded du Lot. Leurs missions sont vastes. Emmanuel Müller, agent d'accueil sur les déchèteries de Livernon et Lacapelle-Marival nous explique l'évolution de son métier : « Cela fait vingt ans que je travaille sur ces déchèteries. Au début, il n’y avait pas beaucoup de bennes : les végétaux, la ferraille, les gravats. Maintenant, il faut aiguiller les déchets vers une quarantaine de filières différentes. J’ai dû suivre plusieurs formations pour apprendre les particularités de ces nouveaux flux de traitement de déchets. »

“Accueillir les usagers du mieux possible”

Accueillir les usagers et les renseigner, c’est le cœur du métier, comme l'évoque Thomas Deljarrit, le responsable des 29 sites. « Les agents ont des missions très variées parmi lesquelles accueillir les usagers et les guider. Ce n’est pas toujours simple car ils doivent faire respecter les règles de tri et de sécurité à certaines personnes parfois pressées. Nous assurons un service public, mais

avoir un droit d'accès ne veut pas dire que l'on peut faire “comme chez soi”. La déchèterie est un espace soumis à des règles et aux contrôles des services de l'État. L'agent est responsable de la bonne tenue du site et de sa conformité réglementaire. »

“Être réactif en cas d'incident”

Même si toutes les mesures sont prises pour limiter les risques avec les produits dangereux, il faut aussi se préparer aux “imprévus”. Les agents sont formés à la gestion des incidents afin d'en limiter au maximum l'impact environnemental. Chantal Thibault, agent d'accueil sur les déchèteries de Sousceyrac-en-Quercy et Glanes y a déjà été confrontée. « Certains dépôts des usagers peuvent présenter un risque. Un bidon d'huile qui se renverse, un départ de feu, ou un produit non identifié suspect... Il est primordial de connaître les bons gestes et d'agir rapidement pour apporter une solution sans craindre d'aggraver la situation. »



Chantal Thibault contrôle les déchets spécifiques.

“Un mini centre de tri”

Une déchèterie c’est comme un mini centre de tri, sauf qu’ici c’est avant tout l’usager qui trie. L’agent est là pour le



Thomas Deljarrit effectue régulièrement des audits Qualité en interne sur les déchèteries.

guider, mais il ne peut pas toujours être présent sur le quai. Une partie “invisible” de ses missions se passe dans son local : les formalités administratives, la facturation des professionnels, la logistique avec la gestion de l'enlèvement des bennes, l'entretien et le nettoyage...

Finalement, être agent d'accueil en déchèterie c’est faire preuve de polyvalence avec des connaissances techniques pour protéger l'environnement et des qualités relationnelles pour accueillir les usagers.

De nouvelles filières prévues pour 2022

La faible densité de notre territoire, l'éloignement des usines de recyclage, les coûts de transport et de traitement sont les principaux freins au développement de filières alternatives à l'enfouissement.

Mais le Syded est en constante recherche de solutions viables pour valoriser davantage de déchets.

De nouvelles filières, comme le recyclage du plâtre, seront expérimentées dès 2022 sur certaines déchèteries.



VISITEZ VALOTRI... DEPUIS CHEZ VOUS

Le centre de tri historique de Catus a fermé ses portes fin 2019. Grâce aux soutiens financiers de Citeo, de l'Ademe et de la Région, le Syded a construit une nouvelle usine de tri qui est désormais pleinement opérationnelle pour trier 15 000 tonnes de déchets par an (contre 6 000 t pour l'ancien centre de tri).

Situé à côté de l'ancien, ce nouvel équipement a été baptisé Valotri. Ce nom fait à la fois référence au territoire du Lot et à sa capacité à valoriser les déchets par le tri.

Retenu comme centre de tri démonstrateur national par Citeo, il a été conçu pour favoriser les visites pédagogiques pour le grand public et les scolaires.

Malheureusement, la crise sanitaire a mis un frein à cette perspective.

Le Syded a donc réalisé une visite virtuelle permettant une immersion totale dans cet équipement de haute technologie. Elle allie des prises de vues 360°, des vidéos et même un jeu interactif.



Réalisation d'une vue 360° par Drone report.

> valotri.fr | Un parcours virtuel au cœur du nouveau centre de tri du Syded du Lot



JEU CONCOURS

“Je ne jette pas, je transforme”

Envoyez-nous des photos “avant/après” du meilleur sauvetage d'objet que vous ayez réalisé grâce à la rénovation, au relooking ou au détournement...

Vos photos seront publiées sur notre page Facebook pour être soumises au vote du public. Le vainqueur recevra un chèque-cadeau d'une valeur de 50 € valable dans l'une des boutiques “friperie et réemploi” d'associations solidaires partenaires.

Pour participer, inscrivez-vous gratuitement avant le 31 août sur le site syded-lot.fr/concours



LA DÉCHÈTERIE AU SERVICE DE L'ART

À Martel, l'Échappée est un nouveau parcours artistique en plein air jalonné d'œuvres ludiques. Elles sont essentiellement en bois pour mettre en avant les enjeux forestiers.

Pour l'un des artistes, Roland Cros, le Syded a disposé une benne à la déchèterie de Martel pendant trois semaines. Les usagers ont pu y déposer les matières premières essentielles à la fabrication de son G.L.U.P.S. « Gireteur légèrement utopique pour pédalo spatial » : des chutes de bois, du métal et des composants électroniques.

Je jette moins, je composte !

Épluchures
Thé, filtres et marc de café
Restes de repas
Papier essuie-tout...

95 cm



Photo non contractuelle

Bon de commande kit compostage

1 composteur (320 l) en kit + 1 tige aérateur + 1 seau (10 l) + 1 guide du compostage domestique.

NOM, Prénom :

Commune : □ □ □ □ □

Livraison souhaitée sur la déchetterie de :

Délai de livraison : environ 4 semaines

Téléphone : □ □ □ □ □ □ □ □ (impératif info livraison)

Envoyer un chèque de 20 € à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC accompagné de ce coupon au Syded du Lot, les Matalines 46150 CATUS.

Conditions d'acquisition : un seul kit par foyer, résider dans le Lot ou sur ces communes aveyronnaises : Asprières, Balaguier-d'Olt, Capdenac-Gare, Causse-et-Diège, Salvagnac-Cajarc et Sonnac.

Paiement uniquement par chèque.

Le / / , à

Signature : _____

Les données collectées sont à destination exclusive du SYDED. Conformément à la loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée et au Règlement européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant accueil@syded-lot.fr



Audrey
AGENT D'ACCUEIL
EN DÉCHÈTERIE

Ensemble, TRIONS, VALORISONS



STOP à l'enfouissement!